

III. — L'accent du vers.

4. Si les deux numéros qui précèdent entravent l'harmonie, il s'agit de la garantir par des préceptes sûrs.

La règle générale qui détermine la place de l'accent est extrêmement simple :

“ Tout mot, ou tout groupe de mots qui exprime une idée simple et distincte, porte l'accent sur la dernière syllabe sonore. — La syllabe muette n'a jamais d'accent. ”

Prenons un exemple. Dans ce vers de Racine :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

On compte cinq accents.

Oui, qui signifie : “ J'y suis résolu, prêt à en subir les risques. ”

Je viens, indique l'action ;

Dans son *temple*, dénote le lieu ; *adorer* : le but ;

l'Eternel : l'objet.

Ces cinq mots—ou groupes de mots.—expriment seuls et chacun une idée complète : quatre ont l'accent sur la dernière syllabe ; *temple* a l'accent sur la pénultième sonore.

L'accent joue dans le vers un rôle capital : sa distribution y constitue le rythme. Il existe chez les meilleurs poètes, comme dans les vers suivants :

Quand l'hiver a glacé nos guérêts,
Le printemps vient reprendre sa place
Et redonne à nos champs leurs attraits ;
Mais hélas ! lorsque l'âge nous glace
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

MOLIÈRE.

Citons encore ces vers de Lamartine, où l'accent est régulier et amène l'harmonie :

J'ai vécu, j'ai passé ce désert de la vie,
Où toujours sous mes pas chaque fleur s'est flétrie ;
Où toujours l'espérance abusant la raison
Me montrait le bonheur dans un vague horizon.

Mais, en règle très générale, le rythme français a une allure beaucoup plus libre : les mètres les plus divers s'entrelacent et se combinent avec une variété infinie. On peut emprunter un exemple à Racine (*Athalie* III. 8.)

D'un cœur qui t'aime
Mon Dieu, qui peut troubler la paix ?
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime ?